

## **Couvre-feu : les équipements CAPI s'adaptent**

**Le gouvernement a annoncé l'avancée du couvre-feu à 18h sur l'ensemble de l'agglomération à partir du samedi 16 janvier 2021 pour une durée minimum de 15 jours. Les sorties et déplacements sans attestation dérogatoire sont donc interdits de 18h à 06h.**

**Afin de se mettre en conformité avec cette nouvelle mesure sanitaire, la CAPI adapte les conditions d'accueil au sein de ses équipements.**

Voici l'ensemble des dispositions prises pour chacun d'eux.

### ➤ **Centre administratif et centre technique**

Les accueils physiques et téléphoniques de tous les bâtiments administratifs de la CAPI seront fermés à compter de 18h.

Les agents de la CAPI ne seront plus en service au-delà de 18h sauf exception et pour la réalisation de missions exceptionnelles de service public comme par exemple : astreintes urgentes, éclairage public, voiries.

### ➤ **Crèches et Relais Assistant Maternel**

Toutes les structures Petite Enfance peuvent rester ouvertes au-delà de 18h pour l'accueil des jeunes enfants et conservent leurs horaires habituels.

### ➤ **L'Office de Tourisme CAPI**

L'Office de Tourisme CAPI continue de vous accueillir du mardi au samedi de 9h à 13h. L'espace d'exposition Carnot reste fermé au public.

Retrouvez de nouvelles rubriques sur le tourisme à la CAPI : [capi-agglo.fr/vos-services/tourisme/office-de-tourisme-capi/](https://capi-agglo.fr/vos-services/tourisme/office-de-tourisme-capi/)

## ➤ **Transports**

Le trafic RUBAN et les heures de passage des bus ne sont pas impactés par le couvre-feu afin d'assurer le maintien de ce service public auprès de la population.

Les agences commerciales et la centrale de réservation restent également ouvertes aux horaires habituels.

Restez informé sur : [rubantransport.com](http://rubantransport.com)

## ➤ **Déchèteries**

Les déchèteries ne peuvent plus, du fait du couvre-feu, accueillir des usagers en fin de journée. Elles restent donc ouvertes mais les horaires d'ouverture sont adaptés avec une fermeture anticipée à 17h30 et ce jusqu'à modification des modalités du couvre-feu.

Restez informé sur : [smnd.fr](http://smnd.fr)

## ➤ **Piscines & Golf**

L'ensemble des piscines CAPI restent fermées jusqu'à nouvel ordre y compris pour le public scolaire.

Sont seulement autorisées les activités physiques des personnes munies d'une prescription médicale ou présentant un handicap reconnu par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

Le créneau spécifique mis en place pour les publics prioritaires est maintenu sur la piscine CAPI Fondbonnière à L'Isle d'Abeau avec à présent deux possibilités :

- Le mercredi de 14 à 17h ;
- Et le vendredi de 11h à 14h.

Le golf public CAPI Les 3 Vallons à L'Isle d'Abeau continue de fonctionner normalement puisqu'il ferme à 17h.

## ➤ **Le Vellein, scènes de la CAPI**

Les scènes de la CAPI sont toujours fermées au grand public. Les spectacles prévus en janvier ont été annulés. Les artistes accueillis en résidence quitteront les lieux chaque jour à 17h pour permettre aux équipes de fermer les équipements.

Restez informé sur : [levellein.capi-agglo.fr](http://levellein.capi-agglo.fr)



## ➤ **Conservatoire Hector Berlioz CAPI**

Suite au décret n° 2020-1582 paru le 14 décembre 2020, les conservatoires ont été autorisés à rouvrir partiellement depuis le 15 décembre 2020. Ont donc repris au conservatoire, les cours en présentiel, les élèves mineurs ainsi que les élèves majeurs en 3e cycle et CPES.

Suivant les dernières informations gouvernementales, l'établissement est fermé à 18h et les cours ne seront assurés que jusqu'à 17h50 au maximum.

En cas de besoin, un certificat de scolarité sera remis, sur demande, aux élèves par leur professeur afin d'assurer le retour à domicile.

Ce certificat devra être accompagné de l'attestation de déplacement dérogatoire officielle, à renseigner.

La CAPI est actuellement en lien avec la Préfecture de l'Isère pour bénéficier d'une dérogation concernant le couvre-feu. Les familles, les élèves et les professeurs seront informés de cette possibilité de déroger à l'horaire de 18 heures, dès réponse des services préfectoraux.

Restez informé ici : [conservatoire.capi-agglo.fr](http://conservatoire.capi-agglo.fr)

## ➤ **Réseau Médiathèques CAPI**

Les médiathèques et bibliothèques CAPI continuent d'accueillir leur public pour permettre l'emprunt d'ouvrages. La consultation sur place reste impossible. Tous les équipements du réseau fermeront au plus tard à 18h.

Concernant les actions et animations culturelles, nous vous invitons à consulter le portail des médiathèques pour être informé de leur maintien ou non.

Restez informé ici : [portail-mediathèque.capi-agglo.fr](http://portail-mediathèque.capi-agglo.fr)

## ➤ **Les Abattoirs, scène de musique actuelle**

Les Abattoirs restent fermés au grand public et les concerts du mois de janvier ont été annulés.

La tournée de l'Abatt'Mobile, l'atelier numérique itinérant est arrêtée.

Restez informé ici : [lesabattoirs.fr](http://lesabattoirs.fr)

**Retrouvez l'ensemble des informations sur [www.capi-agglo.fr](http://www.capi-agglo.fr)**

